

**Arrêté du 15 juin 2023
modifiant l'arrêté du 09 juin 2022 conférant la médaille d'honneur
de l'administration pénitentiaire**

NOR : JUSK 2316476A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret du 21 novembre 1966 portant règlement d'administration publique relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret du 31 décembre 2003 relatif à l'attribution de la médaille d'honneur de l'administration pénitentiaire ;

Vu l'arrêté du 09 juin 2022 conférant la médaille d'honneur de l'administration pénitentiaire ;

Sur la proposition du directeur de l'administration pénitentiaire,

Article 1^{er}

Considérant l'arrêté du 09 juin 2022 conférant la médaille d'honneur de l'administration pénitentiaire et sur décision du directeur de l'administration pénitentiaire, Monsieur François MORENO, premier surveillant, est destitué de la médaille échelon argent.

Article 2

Le directeur de l'administration pénitentiaire est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin Officiel des décorations, médailles et récompenses.

Fait, le 15 juin 2023

Pour le garde des Sceaux, ministre de la Justice, et par délégation

Le directeur de l'administration pénitentiaire

Laurent RIDEL